

Action Logement

Engagé dans une démarche globale d'aménagement du territoire et dans l'élaboration d'une stratégie en matière d'habitat, Grand-Orly Seine Bièvre a noué un partenariat avec le groupe Action Logement. Plusieurs actions sont mises en œuvre pour connaître les besoins des salariés et faciliter leur accès au logement.

Faciliter l'accès au logement

Avec 700 000 habitants répartis sur 24 communes, Grand-Orly Seine Bièvre est le deuxième territoire le plus peuplé de la métropole après Paris. Il en est aussi le troisième pôle économique, avec plus de 280 000 emplois.

Attractif sur les plans économique et résidentiel, le territoire subit un marché immobilier toujours plus tendu, sur les villes de première couronne notamment, qui complique l'installation ou le maintien des salariés à proximité de leur lieu de travail. Pour y répondre, Grand-Orly Seine Bièvre et le groupe Action Logement, acteur majeur de l'habitat et du renouvellement urbain, ont signé une convention de partenariat dès 2017.

Déterminer une politique de l'offre

Première démarche consécutive à la signature du partenariat, une étude exploratoire a été menée auprès des salariés du territoire pour analyser leur rapport au logement et leurs besoins. Son résultat doit permettre de déterminer à l'échelle territoriale une politique de l'offre adaptée à la réalité et à la diversité des besoins. Réalisée par les bureaux d'études Adequation et Guy Taieb Conseil, elle a été menée en 2018 et 2019.

Territoire expérimental du dispositif « Louer pour l'emploi »

Depuis 2018, Grand-Orly Seine Bièvre est un territoire d'expérimentation du dispositif « Louer pour l'emploi », mis en œuvre par Action Logement. Son objectif est d'améliorer l'accessibilité et les conditions de logement des salariés, en termes de qualité et de loyer, et de faire en sorte que le logement ne soit plus un frein à l'emploi.

Le dispositif consiste en la « réservation » de logements du parc privé pour des salariés jeunes en premier emploi, sortant d'une période de chômage, ou en mobilité professionnelle, à un niveau de loyer compatible avec leurs capacités de ressources. En contrepartie, Action Logement offre aux bailleurs des services gratuits pour trouver un locataire, sécuriser leurs revenus locatifs et améliorer leur investissement.

